

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE TAVERNY

ARRIVÉ LE 26 NOV. 2007
N°

REUNION DE BUREAU B
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVRY

Conseil Municipal du 23 novembre 2007

*l'an deux mil sept le vingt trois novembre à 20h30 ,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique
sous la présidence de M RIBIOLLET, Maire*

*Présents: M. RIBIOLLET Gérard, Maire, M. SUD & M. DELIGNIERES, Adjoins
Mme COOLSAET, MM. de WARREN, DELAUNE, et RIBIOLLET Hugues, Conseillers Municipaux
formant la majorité des membres en exercice*

*Absents: Mr GAUTHIER
Mr AUSSSEL qui a donné pouvoir à Monsieur DELIGNIERES
Mme DEBRAY qui a donné pouvoir à Monsieur SUD*

Secrétaire: Mme MORELLE

**MOTION DU BUREAU du CONSEIL MUNICIPAL « OPPOSITION AU TRACÉ D DANS LE
CADRE DU DEBAT PUBLIC SUR LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE A 16**

Le Maire expose : le débat public sur le prolongement de l'autoroute A16 de l'Isle Adam à la Francilienne (Val d'Oise) se déroule le 11 septembre au 24 novembre 2007. A l'Isle Adam, l'A16 débouche sur la RN1, aujourd'hui saturée. Pour remédier à la situation, quatre tracés sont proposées, dont la longueur varie entre 7.5 Km et 9 Km. Trois empruntent la RN1 sur 4 Km puis se prolongent par une section nouvelle pour se connecter à la Francilienne ; le quatrième tracé consiste en un élargissement des Rn 184 et 104.

Le tracé D consisterait à renforcer les capacités de la RN 184 et de la Francilienne entre Villiers-Adam et la Croix verte, en complétant le demi-échangeur actuel entre la RN184 et la francilienne au niveau de Villiers Adam pour permettre ainsi les mouvements vers l'Est.

Cette solution ampute la forêt domaniale de plusieurs hectares. Elle traverse la vallée de Chauvry pour laquelle une charte est en création. De plus c'est le trajet le plus long : tous les véhicules en direction de l'est feraient un trajet supplémentaire de 6 km soit près de 300 000 km par jour représentant en une année plus de 12 millions de litres de carburant et combien de gaz à effet de serre ? Elle est inacceptable.

Le conseil municipal affirme son opposition au tracé D dans le cadre du débat public sur le prolongement de l'autoroute A16.

§§§

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
le 23 novembre 2007

Le Maire,
Gerard RIBIOLLET

